Questions tarifaires FM

Interventions réussies



Ernst Gähler^a, Irène Marty^b, Anton Prantl^c

- a Dr en méd., vice-président de la FMH, responsable du domaine Tarifs et Conventions
- b Cheffe du domaine Tarifs et Conventions
- c Président de direction de la Caisse des médecins

TARMED Suisse

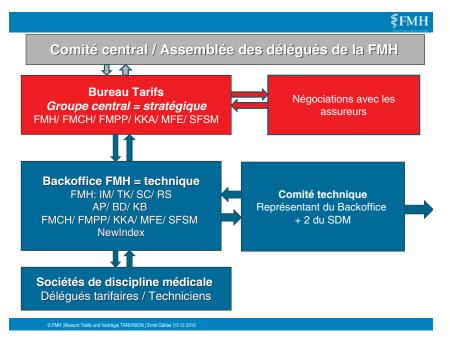
En 2011, la présidence de TARMED Suisse sera assumée par H+ et la vice-présidence par santésuisse. Etant donné la restructuration récente de santésuisse et la fondation de la société à but lucratif Tarifsuisse SA, les personnes déléguées par santésuisse au Comité de direction et dans les organes de TarmedSuisse ne seront plus les mêmes.

Par ailleurs, HELSANA, Sanitas et la CPT n'adhèrent pas à Tarifsuisse SA et ne participeront donc pas aux négociations concernant le domaine ambulatoire.

Prolongation de l'indemnité forfaitaire de dérangement en cas de visite

Lors de sa séance du Conseil d'administration du 27 octobre 2010, santésuisse a décidé de prolonger cette indemnité – sous réserve de l'approbation du Conseil fédéral – du 1^{er} janvier 2011 au 31 mars 2012. La demande d'approbation a été envoyée au Conseil fédéral.

Figure 1 Etroite collaboration avec les sociétés de discipline.



Problèmes concernant le renvoi de factures en partie réglés

Nos interventions auprès des caisses-maladie et de santésuisse à propos de renvois injustifiés de factures (cf. Bulletin des médecins suisses 44/2010) ont été couronnées de succès. Certaines caisses-maladie ont adapté leurs programmes de controlling. Nous nous réjouissons de voir que notre argumentation objective obtient également l'attention et l'approbation de nos partenaires.

La révision de la structure tarifaire TARMED est en cours

Après la séance de lancement réussie lors de la journée des délégués tarifaires du 20 octobre 2010, la révision de la structure tarifaire – le projet TARVISION – a démarré début décembre 2010 au niveau opérationnel avec plusieurs séances d'information pour les délégués tarifaires des sociétés de discipline. La Figure 1 présente l'organisation du projet et l'étroite collaboration avec les sociétés de discipline.

L'écho suscité dans les médias par la publication du rapport de la Commission fédérale des finances concernant l'évaluation du TARMED a montré combien il était et il est important que ce soit la FMH qui ait lancé la révision tarifaire TARVISION. La révision du TARMED a pour but d'adapter aussi bien la structure tarifaire que les modèles de coûts aux conditions actuelles de l'économie d'entreprise et de faire apparaître la vérité sur les coûts.

Nous avons réussi le lancement de TARVISION et nous voulons maintenant poursuivre ensemble ce projet. Dans ce contexte, les sociétés de discipline ont un rôle important à jouer. Nous présenterons un rapport sur l'avancée de TARVISION lors de la prochaine journée des délégués tarifaires, le 23 mars 2011.

Monitorage de la révision de la Liste des analyses

Le monitorage de l'OFSP met clairement en évidence le fait que le laboratoire au cabinet médical continue de perdre massivement de son chiffre d'affaires (jusqu'à 30% dans certains domaines spécifiques), alors que les laboratoires mandatés ne cessent d'accroître leurs bénéfices. Les données collectées par le corps médical lui-même montrent nettement que les pertes de chiffres d'affaires ne résultent pas d'un changement d'attitude des médecins en pratique libérale, c'est-à-dire que ces derniers n'ont pas réduit leur



Figure 2

Monitorage de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie.



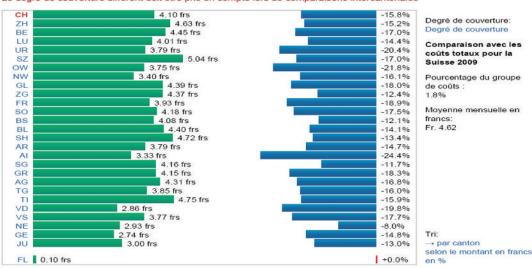
Chiffres de l'OFSP

Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie (3. trimestre 2010)

Coûts bruts (AOS) par assuré par canton et groupe de coûts

Laboratoire cabinet médical, coûts bruts par assuré, jan. - sept. 2010 Moyenne mensuelle en francs — Variation par rapport à la même période de l'an précédent en %

Le degré de couverture différent doit être pris en compte lors de comparaisons intercantonales



FMH I Ressort Tarife und Verträge I Zahlen BAG I Ernst Gähler I 15.12.2010

nombre d'analyses en présence de patients ni augmenté leur nombre d'analyses confiées à des laboratoires mandatés.

Les chiffres officiels relatifs à l'évolution du laboratoire au cabinet médical pour le 3° trimestre 2010 sont maintenant connus et on les trouve sur www.bag.admin.ch → Thèmes → Assurance-maladie → Statistiques → Représentation graphiques → Monitoring de l'évolution des coûts de l'assurance-maladie → Laboratoire cabinet médical.

Le laboratoire au cabinet médical subit en moyenne une perte de 15,8%, un chiffre qui est déjà apparu au 2e trimestre. Conformément aux publications de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP; Bulletin 12), la perte du chiffre d'affaires aurait dû être de 9% pour ces laboratoires. Selon d'autres allégations de l'OFSP, les pertes auraient dû être de 8% pour les laboratoires hospitaliers et de 16% pour les laboratoires mandatés, cependant ces laboratoires montrent une légère augmentation de leurs chiffres d'affaires.

Pendant ce temps, la collecte de données pour le monitorage élargi de la FMH se poursuit. Une étude

relevant de l'économie d'entreprise s'est avérée nécessaire pour avoir une interprétation correcte et objective des données. Cette étude a été confiée à l'Institut WIG de Winterthour, qui est une institution indépendante, spécialisée en économie de la santé. Les deux questions auxquelles cet institut doit répondre sont les suivantes:

- Comment faut-il calculer le tarif actuel selon des critères objectifs et relevant de l'économie d'entreprise (conformément à l'art. 43, al. 4 LAMal)?
- Quel est le tarif apte à couvrir les coûts pour le laboratoire au cabinet médical?

La première partie des résultats de cette étude devrait être disponible d'ici fin mars et la seconde partie d'ici fin juin 2011.

Meilleurs vœux pour la nouvelle année!

Le domaine Tarifs et Conventions de la FMH vous remercie cordialement du soutien que vous lui avez apporté durant l'année écoulée et vous présente, ainsi qu'à vos familles, ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2011.

